



Société DATN  
Entité de Deloitte Touche Tohmatsu Limited  
Immeuble Illiadé, rue du Lac Ouberia  
1053 - Les berges du Lac  
MF : 587570N/A/M/000  
Tel: +216 36 400 900  
Fax: + 216 36 050 900  
www.deloitte.tn

**ATTIJARI INTERMEDIATION**

Rue des Lacs de Mazurie 1053 Les Berges du Lac Tunis

**Rapports du Commissaire aux Comptes**

Exercice clos le 31 décembre 2025

---

## ***Rapport Général***

---

## ATTIJARI INTERMEDIATION

Rue des Lacs de Mazurie 1053 Les Berges du Lac Tunis

### **Rapport général du Commissaire aux Comptes**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Messieurs les Actionnaires de la Société "ATTIJARI INTERMEDIATION",

#### **I. Rapport sur l'audit des états financiers**

##### **Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « ATTIJARI INTERMEDIATION » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 6 133 944 dinars, un déficit de 177 378 dinars ainsi qu'une trésorerie positive de fin de période de 15 331 322 dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

##### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **II. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### **III. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

#### Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité incombent au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes de contrôle interne.

#### Conformité de la tenue des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Autres obligations légales et réglementaires : Cas de détection d'irrégularités autre que celles liées aux comptes

Contrairement aux dispositions de l'article 275 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire n'a pas été tenue dans un délai de six mois à compter de la date de clôture de l'exercice sociale.

**Tunis, le 17 mars 2026**

**Le commissaire aux comptes**

**Jaouhar BEN ZID**

**Société DATN - Entité du réseau Deloitte  
Touche Tohmatsu Limited**



---

## **ETATS FINANCIERS**

	<u>Pages</u>
• Bilan	13
• Etat de résultat	15
• Etat des flux de trésorerie	16
• Notes aux états financiers	17

**BILAN ARRETE au 31 décembre 2025**  
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

<b>ACTIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>Au 31 décembre 2025</b>	<b>Au 31 décembre 2024</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<i>Immobilisations incorporelles</i>		407 034	406 202
<i>Moins: Amortissements</i>		(315 535)	(263 600)
<i>Total des immobilisations incorporelles</i>	<b>1</b>	<b>91 499</b>	<b>142 602</b>
<i>Immobilisation corporelles</i>		393 344	393 344
<i>Moins: Amortissements</i>		(361 941)	(356 699)
<i>Total des immobilisations corporelles</i>	<b>2</b>	<b>31 403</b>	<b>36 645</b>
-			
<i>Immobilisations financières</i>		1 542 784	1 477 070
<i>Moins: Provisions IF</i>		0	0
<i>Total Immobilisations financières</i>	<b>3</b>	<b>1 542 784</b>	<b>1 477 070</b>
<i>Autres actifs non courants</i>		0	0
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>1 665 686</b>	<b>1 656 317</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Solde des opérations pour le compte de la clientèle ( D )		1 977 474	591 694
Provisions liées à la clientèle		(162 995)	(162 995)
Net	<b>4</b>	<b>1 814 479</b>	<b>428 700</b>
Autres actifs courants		5 642 717	4 937 992
Moins: Provisions AAC		(18 755)	(18 755)
Net	<b>5</b>	<b>5 623 962</b>	<b>4 919 237</b>
-			
Placements et autres actifs financiers		702 307	817 557
Moins : Provisions P&ACF		0	0
Net	<b>6</b>	<b>702 307</b>	<b>817 557</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>7</b>	15 331 322	15 775 948
<b>Total des actifs courants</b>		<b>23 472 070</b>	<b>21 941 442</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>25 137 757</b>	<b>23 597 760</b>

**BILAN ARRETE au 31 décembre 2025**

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>Au 31 décembre 2025</b>	<b>Au 31 décembre 2024</b>
<b>Capitaux propres</b>			
<i>Capital social</i>		5 000 000	5 000 000
Réserves légales		332 222	314 075
Autres réserves		600 000	600 000
Résultats reportés		201 722	28 903
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>6 133 944</b>	<b>5 942 978</b>
Résultat de l'exercice		(177 378)	320 966
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>8</b>	<b>5 956 566</b>	<b>6 263 944</b>
Emprunt à plus d'un an	<b>9</b>	2	2
Provision pour risques et charges		299 647	250 627
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>299 649</b>	<b>250 629</b>
Solde des opérations pour le compte de la clientèle ( C )	<b>10</b>	16 866 001	14 927 139
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>11</b>	35 309	270 066
Autres passifs courants	<b>12</b>	1 980 232	1 885 981
Concours bancaires et autres passifs financiers		0	0
<b>Total des passifs courants</b>		<b>18 881 542</b>	<b>17 083 187</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>19 181 190</b>	<b>17 333 815</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>25 137 757</b>	<b>23 597 760</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Notes Au 31 décembre 2025 Au 31 décembre 2024

**PRODUITS D'EXPLOITATION**

<i>Revenus</i>	<b>13</b>	1 256 022	2 946 872
<i>Autres produits d'exploitation</i>		7 500	10 500

<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>1 263 522</b>	<b>2 957 372</b>
--	--	------------------	------------------

Achats d'approvisionnement consommés		(4 902)	(5 765)
Charges de personnel	<b>14</b>	(1 495 725)	(1 500 378)
Dotations aux amortissements et aux provisions	<b>15</b>	(57 177)	(52 670)
Autres charges d'exploitation	<b>16</b>	(435 262)	(1 423 058)

<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(1 993 066)</b>	<b>(2 981 871)</b>
---	--	--------------------	--------------------

<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(729 544)</b>	<b>(24 500)</b>
--------------------------------	--	------------------	-----------------

Charges financières nettes	<b>17</b>	0	(1 520)
Produits financiers	<b>18</b>	260 745	153 952
Produits des placements et des participations	<b>19</b>	275 000	297 536
Autres gains ordinaires		20 642	2 439
Autres pertes ordinaires	<b>20</b>	(813)	(13 745)

<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>-173 971</b>	<b>414 161</b>
--	--	-----------------	----------------

Impôt sur les bénéfices		(3 407)	(93 195)
-------------------------	--	---------	----------

<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>(177 378)</b>	<b>320 966</b>
--	--	------------------	----------------

Eléments extraordinaires (Gains/pertes)		0	0
---	--	---	---

<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>(177 378)</b>	<b>320 966</b>
-----------------------------------	--	------------------	----------------

Effets des modifications comptables (net d'impôt)		0	0
---	--	---	---

<b>Résultat après modifications comptables</b>		<b>(177 378)</b>	<b>320 966</b>
--	--	------------------	----------------

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**  
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Au 31 décembre 2025    Au 31 décembre 2024

**Flux de Trésorerie liés à l'exploitation**

Encaissements reçus des clients	234 394 387	309 543 311
Sommes versées aux fournisseurs	(226 207 730)	(293 394 064)
Sommes versées aux personnels et autres organismes sociaux	(2 014 397)	(1 644 617)
Impôt et taxes payés	(6 516 195)	(5 060 890)

**Total flux de Trésorerie affectées aux activités d'exploitation**

	(343 935)	9 443 740
--	-----------	-----------

**Flux de Trésorerie liés aux investissements**

Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(991)	(139 210)
Décaissement provenant d'acquisition d'immobilisations financières	(99 700)	0

**Total flux de Trésorerie Affectés aux activités d'investissement**

	(100 691)	(139 210)
--	-----------	-----------

**Flux de Trésorerie liés aux financements**

Encaissements suite à l'émission d'actions	0	0
Dividendes et autres distributions	0	0
Encaissements provenant d'emprunts	0	0
Remboursements d'emprunts	0	0

**Total flux de Trésorerie Provenant des activités de financements**

	0	0
--	---	---

**Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalent de liquidités**

	0	0
--	---	---

**Variations de Trésorerie**

	(444 626)	9 304 530
--	-----------	-----------

**Trésorerie au début de l'exercice**

	15 775 948	6 471 418
--	------------	-----------

**Trésorerie à la fin de l'exercice**

	15 331 322	15 775 948
--	------------	------------

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

### **I- Présentation de la société**

La société « Attijari Intermédiation » est un intermédiaire en bourse créé en 1995, son capital actuel est de 5 000 000 Dinars, elle est régie par les statuts, le droit des sociétés commerciales et les textes régissant le marché financier.

La société « Attijari Intermédiation » a pour objet social :

- La négociation des valeurs mobilières et des produits financiers sur le marché ;
- La gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte d'autrui ;
- Le conseil financier ;
- Le démarchage financier ;
- La tenue de Marché ;
- Le placement des valeurs mobilières ;
- La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés ou opérations quelconque par voie de fusion, apports, souscriptions, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière.

### **II-Référentiel comptable d'élaboration et de présentation des états financiers**

Les états financiers de la société Attijari Intermédiation sont préparés et présentés conformément système comptable des entreprises approuvées par la loi n°96 – 112 du 30 décembre 1996.

Les états financiers qui en découlent comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers.

### **III-NOTE SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES**

#### **1. Unité monétaire :**

Les états financiers sont présentés en Dinar Tunisien (TND).

#### **2. Exercice Comptable**

L'exercice comptable s'étale du 1<sup>er</sup> janvier au 31 Décembre de la même année.

#### **3. Principes et méthodes comptables**

Les Etats Financiers sont préparés conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et par application des principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel.

Les Etats Financiers ont été préparés compte tenu des hypothèses de la continuité d'exploitation et de la comptabilité d'engagement et par référence aux conventions comptables de base.

##### **3.1. Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations acquises par « Attijari Intermédiation » sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables et sont amorties linéairement. Les principaux taux d'amortissement sont :

<b>Immobilisations corporelles</b>	
Matériels de transport	20%
Mobiliers et matériels de bureaux	10%
Agencements, Aménagements et Installations	33,33%
Matériels Informatiques	15%
<b>Immobilisations incorporelles</b>	
Logiciels	33,33%

### 3.2. Placements

La société a deux types des placements :

#### 3.2.1. Placements à long terme :

Les placements à long terme comprennent des titres de participations détenus dans l'intention de les conserver durablement et sont présentés sous la rubrique « **Immobilisations financières** ». Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais d'acquisition et sont évalués en fin d'exercice à leur juste valeur. Une provision est constituée en cas de dépréciation. Les plus-values par rapport au prix d'acquisition ne sont pas comptabilisées.

#### 3.2.2. Placements à court terme :

Les placements à court terme sont constitués de titres acquis par l'entreprise avec l'intention de les conserver pendant une période de plus de trois mois, et sont présentés sous la rubrique « **Placements à court terme** ». Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais d'acquisition.

Les plus-values de cession des actions cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis acquises ou souscrites à partir du 1er janvier 2011 et cédées avant la fin de l'année qui suit celle de l'acquisition ou de la souscription sont soumises à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés.

Sur cette base, les plus-values réalisées lors de la vente d'actions cotées à la Bourse de Tunis sont exonérées d'impôt :

- a) Acquis ou souscrites avant le 1er janvier 2011 ;
- b) Acquis ou souscrites à partir du 1er janvier 2011 et cédées après l'expiration de l'année suivant celle de leur acquisition ou de leur souscription.

À la fin de chaque exercice, les titres cotés sont évalués au prix moyen du marché pour le mois de décembre, tandis que les titres non cotés sont évalués à leur juste valeur. Les plus-values ne sont pas comptabilisées, tandis que les moins-values sont provisionnées.

### 3.3. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société « Attijari Intermédiation » est constitué principalement des commissions sur les services fournis aux clients. Ces commissions sont prises en compte aux fins et aux mesures que les services sont rendus.

## V- Notes sur le bilan

### Note 1 : Immobilisations incorporelles :

La valeur nette des immobilisations incorporelles s'élève à 91 499 dinars au 31 décembre 2025 contre 142 602 dinars au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

Libellé	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Logiciels	407 034	406 202
<b>Total</b>	<b>407 034</b>	<b>406 202</b>
Amortissement logiciels	(315 535)	(263 600)
<b>Net</b>	<b>91 499</b>	<b>142 602</b>

### Note 2 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent au 31 décembre 2025 à 30 853 dinars contre 36 645 dinars au 31 décembre 2024. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Matériel Informatique	97 280	97 280
Equipement de Bureau	162 603	102 511
Agencements et Aménagements Divers	102 511	162 603
Matériel de Transport	30 951	30 951
<b>Total Brute</b>	<b>393 344</b>	<b>393 344</b>
Amortissement de Matériel Informatique	(74 789)	(71 041)
Amortissement des équipements de Bureau	(93 598)	(92 105)
Amortissement des Agencements et Aménagements Divers	(162 603)	(162 603)
Amortissement de Matériel De Transport	(30 950)	(30 950)
<b>Net</b>	<b>31 403</b>	<b>36 645</b>

### Note 3 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2025 à 1 542 784 dinars contre 1 477 070 dinars à fin 2024. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Titres Attijari SICAR	533 170	533 170
Titres BVMT	551 313	515 202
Titres STICODEVAM	416 021	386 418
Titres Attijari Finance	100	100
Titres Attijari Gestion	100	100
Titres IFBT	100	100
Cautions	41 980	41 980
<b>Total Net</b>	<b>1 542 784</b>	<b>1 477 070</b>

**Note 4 : Solde des Opérations pour le compte de la clientèle (Débiteur)**

Les soldes des opérations pour le compte de clientèle (débiteurs) s'élèvent au 31 décembre 2025 à 1 354 396 contre 428 700 dinars au 31 décembre 2024. Ils se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Au 31/12/2025</b>	<b>Au 31/12/2024</b>
Transactions en-cours de dénouement	1 422 549	185 807
Clients Débiteurs	554 925	405 887
<b>Total Brute</b>	<b>1 977 474</b>	<b>591 694</b>
Provisions pour dépréciation	(162 995)	-162 995
<b>Net</b>	<b>1 814 479</b>	<b>428 700</b>

**Note 5 : Autres actifs courants**

Les autres actifs courants s'élèvent au 31 décembre 2025 à 5 623 962 dinars contre 4 919 237 dinars au 31 décembre 2024. Ils se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Au 31/12/2025</b>	<b>Au 31/12/2024</b>
Etat Impôts	4 131 165	3 773 515
F.G.M	177 906	274 588
Personnel Avances & Acomptes	459 056	464 399
Débiteurs Ste de Gestion	62 498	42 368
Débiteurs SICAR	92 623	13 391
Débiteurs Divers	26 727	25 204
Produits à Recevoir	345 365	36 671
Charges Constatées D'avance	5 878	15 377
Fournis-Av & Acomptes Versés/Commande	509	509
Débiteur Attijari Bank	43 585	43 585
ATTIJARI ASSURANCE IDR	297 406	248 386
<b>Total Brute</b>	<b>5 642 717</b>	<b>4 937 992</b>
Provisions pour dépréciation	(18 755)	(18 755)
<b>Net</b>	<b>5 623 962</b>	<b>4 919 237</b>

**Note 6 : Placements et autres actifs financiers**

Les placement & les autres actifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2025 à 702 307 dinars contre 817 557 dinars au 31 décembre 2024. Ils se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Au 31/12/2025</b>	<b>Au 31/12/2024</b>
Titres AOS	318 881	558 516
Parts FCP Dynamique	113 394	100 626
Titres Attijari Leasing – Rompu	53,76	53,76
FCP OBLIGATAIRE	168 359	158 361
Attijari SICAV PREMIUM	101 619	0
<b>Total Brute</b>	<b>702 307</b>	<b>817 557</b>

**Note 7 : Liquidités et équivalents de liquidité**

La liquidité & équivalent de liquidité s'élèvent au 31 décembre 2025 à 15 331 322 dinars contre 15 775 948 dinars au 31 décembre 2024. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024 (*)
Banques (Avoirs des clients)	15 084 995	15 725 187
Banque (Propre à Attijari Intermédiation)	245 906	50 634
Caisse	421	127
<b>Total Brute</b>	<b>15 331 322</b>	<b>15 775 948</b>

(\*) colonne comparative retraité selon les dispositions des articles 56 des statuts des intermédiaires en bourse

**Note 8 : Capitaux propres**

Le tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2025 se détaille comme suit :

Désignation	Capital social	Réserves légales	Autres Réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice
Solde au 31/12/2024	5 000 000	314 075	600 000	28 903	320 966
Affectation de résultat 2024		18 147		172 820	(320 966)
Résultat 2025					(177 378)
<b>Solde de clôture au 31/12/2025</b>	<b>5 000 000</b>	<b>332 222</b>	<b>600 000</b>	<b>201 722</b>	<b>(177 378)</b>

**Note 9 : Emprunts & comptes rattachés**

Le solde cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Dettes Leasing	2	2
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

**Note 10 : Solde des Opérations pour le compte de la clientèle (Créditeur) :**

Le solde des opérations pour le compte de la clientèle (créditeur) s'élève au 31 décembre 2025 à 16 405 918 dinars contre 14 927 139 dinars au 31 décembre 2024. Ils se détaillent comme suit .

Libellé	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Transactions en-cours de dénouement	1 151 443	81 672
Avoirs de la clientèle (*)	15 714 558	14 845 467
<b>Total</b>	<b>16 866 001</b>	<b>14 927 139</b>

(\*) Le solde créditeur issu des avoirs de la clientèle a été rapproché avec les avoirs des clients figurant au niveau de liquidités et équivalent de liquidités.

**Notes 11 : Fournisseurs et comptes rattachés :**

Les fournisseurs & comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2025 à 35 309 dinars contre 270 066 dinars au 31 décembre 2024, détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fournisseurs Ordinaires	20 109	254 866
Fournisseurs-Factures Non Parvenues	15 200	15 200
<b>Total</b>	<b>35 309</b>	<b>270 066</b>

**Note 12 Autres passifs courants**

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2025 à 1 976 842 dinars contre 1 885 981 dinars au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Au 31/12/2025</b>	<b>Au 31/12/2024</b>
Retenue à la source à payer	847 223	954 652
CTB à payer	172 831	91 127
Charge à payer	276 397	284 856
Créditeurs divers	39 966	39 954
CNSS	76 094	105 221
TVA	21 784	88 837
Provisions pour congés	19 249	18 503
TFP & FOPROLOS à payer	9 888	10 530
Attijari Gestion	237 926	115 768
CNSS rattachée aux congés à payer	3 382	3 159
T.C.L. à payer	370	2 224
CC à payer	0	12 156
Personnels rémunérations dues	974	13 838
Assurance groupe	0	1 487
Impôts sur les bénéfiques à liquider	0	81 039
Provision pour risques et charges	8 465,79	62 631
Acomptes provisionnels	262 276	0
<b>Total</b>	<b>1 976 824</b>	<b>1 885 981</b>

**VI- Notes sur l'état de résultat****Note 13 : Revenus**

Les revenus s'élèvent au 31 décembre 2025 à 1 256 022 dinars contre 2 946 872 dinars au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Au 31/12/2025</b>	<b>Au 31/12/2024</b>
Commissions sur émissions des emprunts	0	2 117 046
Commissions de gestion et de garde	130 216	122 295
Commissions sur achat en bourse	261 836	187 544
Commissions sur vente en bourse	247 752	216 950
Commissions sur OPV	0	0
Commissions sur encaissement dividendes	158 095	147 668
Commission / études	68 500	47 500
Frais d'ouverture et de clôture	1 820	1 020
Commission de transfert	355	435
Autres produits	91 740	106 413
COMMISSIONS DE GESTION / ATG	295 708	0
<b>Total</b>	<b>1 256 022</b>	<b>2 946 872</b>

**Note 14 : Charges de personnel**

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2025 à 1 495 725 dinars contre 1 500 378 dinars au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Salaires	893 763	862 670
Primes	525 325	520 275
Cotisations rattachées aux Salaires	322 011	302 454
Avantages en nature	24 593	22 341
Autres Charges de Personnel	22 764	25 431
Charges IDR	49 020	79 189
Transfert de Charges	(367 056)	(337 289)
Assurance de vie	25 306	25 306
<b>Total</b>	<b>1 495 725</b>	<b>1 500 378</b>

**Note 15 : Dotations aux amortissements et aux provisions**

Les dotations aux amortissements et au provisions s'élèvent au 31 décembre 2025 à 57 177 dinars contre 52 670 dinars au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Dotations aux Amortissements des Immob. Corporelles	5 242	5 787
Dotations aux Amortissements des Immob. incorp	51 935	46 883
<b>Total</b>	<b>57 177</b>	<b>52 670</b>

**Note 16 : Autres charges d'exploitation :**

Les autres charges d'exploitations s'élèvent au 31 décembre 2025 à 435 262 dinars contre 1 423 058 dinars au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Charges locatives	340 345	336 132
Abonnement	12 411	46 864
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	21 125	1 010 263
CTB / RUS	7 477	7 244
Frais postaux et de télécommunications	19 418	18 038
Cotisation et dons	91 731	81 564
TFP	26 128	24 323
FOPROLORS	13 064	12 162
TCL	2 286	7 041
Personnels Extérieurs à L'entreprise	15 673	42 788
Missions	435	354
FRAIS DE STICODEVAM	7 690	15 726
Entretien et réparation	4 413	4 835
Formation	250	21 934
Primes d'assurances	5 573	5 517
Publicité	8 462	4 202
Droits d'enregistrements et de timbres	1 210	1 069
Frais de Photocopie et Reliure	1 370	1 558
Services bancaires et assimilés	648	713

Voyages et déplacements		0
Impot et taxes divers	1 090	260
Transfert des charges	(194 889)	(219 528)
Charges liées à des exercices antérieurs	(10 713)	0
<b>Total</b>	<b>435 262</b>	<b>1 423 059</b>

**Note 17 : Charges financières**

Les charges financières s'élèvent au 31 décembre 2025 à 0 dinars contre 1 520 dinars au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Intérêts	0	0
Charge financières	0	1 520
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>1 520</b>

**Note 18 : Produits financiers**

Les produits financiers s'élèvent au 31 décembre 2025 à 260 745 dinars contre 153 952 dinars au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Intérêts Créiteurs sur les comptes courants bancaires	260 745	153 952
<b>Total</b>	<b>260 745</b>	<b>153 952</b>

**Note 19 : Produits de placements**

Les produits de placements s'élèvent au 31 décembre 2025 à 275 000 dinars contre 297 536 dinars au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Produits des Participations	256 234	196 251
Produits Nets/Valeurs Mobilières	18 766	101 285
<b>Total</b>	<b>275 000</b>	<b>297 536</b>

**Note 20 : Autres pertes ordinaires**

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2025 à 813 dinars contre 13 745 dinars au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Autres pertes exceptionnelles	813	13 745
<b>Total</b>	<b>813</b>	<b>13 745</b>

### La convention de répartition des commissions de gestion avec Attijari Gestion :

Cette convention a pour objet de rémunérer Attijari Intermédiation, par Attijari Gestion, et ce au titre des affaires effectivement apportées, sous forme d'une commission calculée sur les commissions de gestion générées par les souscriptions collectées.

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles Attijari Intermédiation agit en qualité d'apporteur d'affaires au profit de Attijari Gestion, et les modalités de rémunération d'Attijari Intermédiation en contrepartie des souscriptions effectivement collectées dans les OPCVM gérés par Attijari Gestion.

Attijari Gestion versera à Attijari Intermédiation une commission correspondant à 50% de la commission de gestion généré par les OPCVM d'Attijari Gestion.

Le montant comptabilisé au titre de cette convention s'élève à 295 708 Dinars.

### La convention de répartition des charges salariales des commerciaux :

Cette convention a pour objet de déterminer et partager la charge salariale et les frais de missions des commerciaux.

#### Parties au contrat :

- La société « **ATTIJARI INTERMEDIATION** » ;
- La société « **ATTIJARI GESTION** ».

Les pourcentages de pondération des charges salariales de Mme Aroua ROUISSI et Mme Marwa CHEOUR entre les parties se présentent comme suit :

Entité	Charges Salariale	Frais de mission
Attijari Intermédiation	50%	25%
Attijari Gestion	50%	75%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

(\*) Le montant comptabilisé au titre de cette convention s'élève à 149 016 Dinars.

### La répartition du temps et du salaire du technicien en informatique :

Cette répartition a pour objet de déterminer et partager la charge salariale du technicien en informatique Mr Tayeb Mehrez qui s'occupe des parcs informatiques des sociétés.

#### Parties au contrat :

- La société « **ATTIJARI INTERMEDIATION** » ;
- La société « **ATTIJARI GESTION** ».

La répartition de la charge du salaire du technicien informatique se présente comme suit :

Entité	Pondération
Attijari Intermédiation	70%
Attijari Gestion	30%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

(\*) Le montant comptabilisé au titre de cette convention s'élève à 41 078 dinars.

La convention de détachement de Mr. Chokri BEN OSMAN à partir du 01 septembre 2021 :

Parties au contrat :

- La société « **ATTIJARI INTERMEDIATION** » ;
- La société « **ATTIJARI GESTION** ».

Le salaire est payé directement par « **ATTIJARI GESTION** ».

La convention de répartition du salaire du Directeur Général « **Hichem BEN ROMDHANE** » :

Parties au contrat :

- La société « **ATTIJARI INTERMEDIATION** » ;
- La société « **ATTIJARI GESTION** ».

Entité	Pondération
Attijari Intermédiation	50%
Attijari Gestion	50%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

(\*) Le montant comptabilisé au titre de ce contrat figure au niveau du tableau relatif à la rémunération des dirigeants.

La convention de répartition du salaire de l'RCCI « **Rochdi BEN ABDA** » :

Parties au contrat :

- La société « **ATTIJARI INTERMEDIATION** » ;
- La société « **ATTIJARI GESTION** » ;
- La société « **ATTIJARI SICAR** ».

Entité	Pondération
Attijari Intermédiation	1/3
Attijari Gestion	1/3
Attijari SICAR	1/3
<b>Total</b>	<b>100%</b>

(\*) Le montant comptabilisé au titre de cet avenant s'élève à 104 822 Dinars.

La convention de répartition des charges salariales de la femme de ménage :

Cette convention a pour objet de déterminer et partager la charge salariale de la femme de ménage.

Parties au contrat :

- La société « **ATTIJARI INTERMEDIATION** » ;
- La société « **ATTIJARI GESTION** ».

Les pourcentages de pondération des charges salariales de « **Moufida AISSAOUI** » entre les parties :

Entité	Pondération
Attijari Intermédiation	50%
Attijari Gestion	50%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

Le montant comptabilisé au titre de cette convention s'élève à 32 595 Dinars.

#### La convention de répartition des charges salariales et des charges du véhicule de service :

Cette convention a pour objet de déterminer et partager la charge salariale du personnel en commun et les frais de la voiture de service.

#### Parties au contrat :

- La société « **ATTIJARI INTERMEDIATION** » ;
- La société « **ATTIJARI GESTION** ».

Les pourcentages de pondération des charges salariales entre les parties se présentent comme suit :

Entité	Pondération
Attijari Intermédiation	50%
Attijari Gestion	50%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

*En vertu de cette convention, les frais de carburant sont répartis à part égale entre les deux sociétés. Le montant comptabilisé au titre de cette convention s'élève à 39 543 Dinars.*

#### La convention d'affectation de surface locative et de répartition des charges :

Cette convention a pour objet de déterminer et partager les frais occasionnés par la location et les charges de gestion de l'immeuble sis à rue des Lacs des Mazuries.

Entité	Superficie occupée	Pondération
Attijari Intermédiation	598 m <sup>2</sup>	45,65%
Attijari Gestion	398,6 m <sup>2</sup>	30,43%
Attijari SICAR	313,4 m <sup>2</sup>	23,92%
<b>Total</b>	<b>1310 m<sup>2</sup></b>	<b>100%</b>

**La convention de tenue du registre des actionnaires de « ATTIJARI BANK » :** montant annuel de 7 000 Dinars HTVA.

**La convention de tenue du registre des actionnaires de la société « ATTIJARI LEASING » :** montant annuel de 4 000 Dinars HTVA.

**La convention de tenue du registre des actionnaires de la société « ATTIJARI GESTION » :** montant annuel de 1 000 Dinars HTVA en 2019 et 500 Dinars HTVA à partir de 2020.

*À l'exception de la convention relative à l'affectation de surface locative ainsi que celle portant sur la tenue du registre des actionnaires de la société « ATTIJARI LEASING », aucune convention n'a acquis de date certaine au sens des dispositions de l'article 450 du code des obligations et des contrats.*

#### Parties au contrat :

- La société « **ATTIJARI INTERMEDIATION** » ;
- La société « **ATTIJARI GESTION** » ;
- La société « **ATTIJARI SICAR** ».

## V. Engagements hors bilan

Les engagements Hors bilan de la société se présente comme suit :

Les titres au nom de notre relation au 31/12/2025 :

Code	Désignation de la valeur	Quantité	Cours boursier	Estimation au dernier cours
000013	Attijari FCP DYNAMIQUE	6000	18,899	113 394,000
000003	Attijari Obligation SICAV	469251	106,649	50 045 149,899
000007	Attijari FCP CEA	166092	22,160	3 680 598,720
000011	Attijari FCP OBLIGATAIRE	107051	132,985	14 236 177,235
000015	Attijari PREMIUM SICAV	92283	101,925	9 405 944,775

## VI. Evènements postérieurs à la clôture

Les états financiers de la société sont arrêtés et autorisés par le Conseil d'Administration du 12 février 2026. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.